

W/2. COUR SUPRÊME DE JUSTICE

Procès de Riom
(89 articles)

Intitulé : COUR SUPRÊME DE JUSTICE (PROCÈS DE RIOM).

Niveau de classement : sous-série de la série W (Juridictions extraordinaires) du cadre de classement.

Dates extrêmes : [1934]-1945.

Importance matérielle : 89 articles (17, 50 m.l.).

Conditions de communicabilité : librement communicable.

Noms des producteurs : Ministère de la Justice : Cour suprême de Justice (Procès de Riom).

Histoire des producteurs :

La Cour suprême de Justice fut instituée par l'acte constitutionnel n° 5 du 30 juillet 1940, publié au *Journal officiel* du lendemain. Une loi du 30 juillet également fixa l'organisation, la compétence et la procédure de la Cour suprême (*J.O.* du 31 juillet et du 1^{er} août 1940). Celle-ci, présidée par le président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, devait juger les ministres, les anciens ministres ou leurs subordonnés immédiats accusés d'avoir commis des crimes ou délits dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions ou d'avoir trahi les devoirs de leur charge, toute personne accusée d'attentat contre la sûreté de l'État et de crimes et délits connexes, tout coauteur ou complice des précédents. La Cour suprême de justice statuait sans recours, même en cassation. La procédure de contumace était applicable. Les inculpés furent : Léon Blum, Édouard Daladier, le général Gamelin, Pierre Cot qui ne comparut pas étant aux États-Unis, Guy La Chambre et le contrôleur général de l'armée Jacomet. Paul Reynaud et Georges Mandel firent aussi l'objet d'une instruction.

En 1942, le gouvernement décida l'interruption du procès. La loi du 11 avril 1942 dans son article premier déclarait : « Les débats actuellement en cours devant la Cour suprême de justice... sont suspendus à compter de la publication du présent décret au *Journal officiel* ». Ils ne reprirent jamais.

Histoire de la conservation :

Les archives du procès de Riom, comme on l'appelait à l'époque, furent dans un premier temps organisées et partiellement classées et inventoriées au sein même du greffe de la Cour suprême. Puis, en octobre 1945, elles furent versées aux Archives nationales par la Haute Cour de Justice, où elles avaient été recensées et inventoriées par l'archiviste de la Cour de cassation. Aux Archives nationales enfin, quelques dossiers furent légèrement réorganisés, rapprochés les uns des autres, pour plus d'intelligibilité, mais dans l'ensemble, le classement adopté à Riom et maintenu à la Haute Cour a été conservé.

Présentation du contenu :

Ce fonds se compose des actes constitutionnels et législatifs créant et organisant la Cour suprême, des pièces de forme, des interrogatoires, mémoires, dépositions, réquisitoires, sténographies des audiences et des documents communiqués à titre de preuves par les différentes parties, notamment les autorités militaires, et enfin de pièces non versées à la procédure ou même postérieures au règlement de celle-ci, en particulier sur Georges Mandel et Paul Reynaud.

Instrument de recherche :

Répertoire numérique détaillé manuscrit par G. Beaujouan, P. Cézard, P. Durye et M. Gébelin, 1945-1950, 246 p. ms. Table alphabétique des témoins.

Sources complémentaires :

Autres parties du même fonds : néant.

Archives d'autres producteurs en relation :

Archives nationales (Paris) :

— BB/30/1718 et 1719 : dossiers des ministres secrétaires d'État à la Justice Joseph Barthélemy et Maurice Gabolde et du secrétaire général du ministère de la Justice Georges Dayras consacrés à la Cour suprême de Justice, à son organisation, au déroulement des audiences.

— 2/AG/522 et 523 : procès-verbaux des audiences du procès conservés dans les papiers du chef de l'État français. 19 février-2 avril 1942.

— Fonds 3 W de la Haute Cour de Justice.

— 570/AP/12 à 21. Papiers privés Léon Blum : la période incriminée à Riom, 1934-1940 ; le procès de Riom : interrogatoires, réquisitoires, dépositions, correspondance, procès-verbaux d'audiences, coupures de presse, notes de Léon Blum. 1942.

— 552/AP/31 et 32. Papiers privés Vincent Auriol, ancien ministre des gouvernements du Front populaire : correspondance, notes, rapports, enquêtes, déclarations, dépositions. 1940-1942.

— 496/AP/28 à 48. Papiers privés Édouard Daladier : la préparation de la guerre et le procès de Riom. 1936-1941.

— 74/AP/22 à 29. Papiers privés Paul Reynaud, président du Conseil en 1940, sur sa captivité, la Cour suprême de Riom, et ses dépositions devant la Haute Cour de Justice. 1940-1945.

Fondation nationale des Sciences politiques :

— GE 16 à 19. Papiers privés Roger Génébrier, préfet de police, chef de cabinet d'Édouard Daladier de 1938 à 1940, sur le procès : notes, correspondance, coupures de presse, témoignages, sténographie des audiences. 1942.

Service historique de la Défense :

— Département de l'armée de terre : Papiers Fabry (1 K 93), Georges (1 K 95), Lecomte (1 K 103), Gamelin (1 K 224), Colson (1 K 274).

— Département de l'armée de l'air : papiers Guy La Chambre (Z 12 930 à 12 969 et Z 14 400 à 14 418), et un entretien enregistré portant sur sa carrière.

Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits :

— Papiers du général Watteau, membre de la Cour suprême, 39 cartons.

Sources complémentaires sur le plan documentaire :

Archives nationales (Paris) :

F/7/15 288. Débats du procès de Riom (sommaire des audiences, surveillance de la correspondance des internés, échos recueillis lors du procès). Janvier-avril 1942 et 1945.

72/AJ/411 et 412. Photocopies de documents prêtés à l'historien Henri Michel par le petit-fils de Joseph Barthélemy, Jean Barthélemy, et par le préfet Génébrier, en vue de son ouvrage *Le procès de Riom*, Albin Michel, 1979, 407 pages.

Documentation photographique Roger-Viollet (6, rue de Seine 75006 Paris) : photographies du procès.

Sources de la notice :

État général des fonds tome V, pages 165-168.

Introduction à l'inventaire manuscrit.

La Seconde guerre mondiale : guide des sources conservées en France 1939-1945, par Brigitte BLANC, Henry ROUSSEAU, Chantal de TOURTIER-BONAZZI, Paris, Archives nationales, 1994, 1217 p., index.

Christiane RIMBAUD, en collaboration avec Pierre BÉTEILLE, *Le procès de Riom*, Paris, 1973.

Date de la notice : 1^{er} octobre 2009.

Auteurs de la notice : Françoise ADNÈS (Chantal de TOURTIER-BONAZZI).

Pièces de forme

W/2/1 et 2. Actes constitutionnels et législatifs relatifs à la Cour suprême ; réquisitoires ; pièces de forme.

Documents officiels

W/2/3 à 6. Documents parlementaires, mobilisation industrielle, effectifs, armement et moral de l'armée, les opérations en 1940, divers.

W/2/7 à 14. Documents communiqués par les secrétaires de la Chambre des députés et du Sénat, le Conseil supérieur de la guerre, le Comité permanent de la Défense nationale, procès-verbaux de séances du Conseil consultatif de l'armement et du Conseil supérieur de l'Air.

W/2/15. Documents appartenant à Jacomet.

W/2/16. Dossiers communiqués par le contrôleur général Lachenaud.

W/2/17 à 25. *Notre journal*, organe syndical ; dossiers de réintégration des ouvriers congédiés.

Interrogatoires et mémoires

W/2/26 et 27. Le général Gamelin.

W/2/28 et 29. Édouard Daladier. Guy La Chambre, Léon Blum et Jacomet.

Dépositions et annexes jointes aux dépositions

W/2/30 et 31. Cabinet du président Lagarde.

W/2/32. Cabinet du conseiller Lemaire.

W/2/33 à 35. Cabinet des conseillers Tanon et Olivier-Martin.

W/2/36 à 39. Cabinet du conseiller Baraveau.

W/2/40 à 42. Cabinet du conseiller Lesueur.

W/2/43 à 46. Cabinet du conseiller Lesueur : poursuite contre Jacomet.

W/2/47 et 48. Rapports du contrôleur général Cunin.

W/2/49. Rapports du contrôleur général Valette.

W/2/50. Rapports des contrôleurs de l'aéronautique Chossat et de Fouchier.

W/2/51. Rapports du contrôleur de l'armée Briat et dépositions du cabinet du général Watteau.

Actes postérieurs au règlement de la procédure

W/2/52. Citations des témoins ; pièces de forme diverses, documentation remise par les parties et mémoires ou lettres adressés postérieurement à l'arrêt de mise en jugement ; documents versés au dossier sans avoir motivé de procès-verbal d'audition ou après procès-verbal d'audition et enquête.

W/2/53. Interrogatoires postérieurs au règlement de la procédure Daladier, 4 mai 1942 ; Jacomet, 4 et 20 mai 1942 ; suite de l'instruction du président Lagarde, des conseillers Tanon, Baraveau, Lesueur (procédure Jacomet).

Procédure contre X. Cabinet du général Watteau

W/2/54 à 65. Réquisitoire, arrêt, 1941 ; pièces de forme, 1941-1943 ; frais de justice ; documents officiels, notamment documentation sur le communisme.

W/2/66 à 68. Dépositions, 1941-1943 ; pièces et documents annexes, livres sur la période et sur ses problèmes philosophiques, médicaux ou sociaux, rapport d'expertise, mémoires.

W/2/69 à 71. Georges Mandel.

W/2/72. Paul Reynaud.

Dossiers non versés à la procédure

W/2/73 à 76. La Cour : organisation et fonctionnement ; correspondance, 1940-1943 ; personnel ; budget, 1940-1944.

W/2/77.	Documents divers non versés au dossier. 1934-1941.
W/2/78.	Les témoins : liste, citations, correspondance.
W/2/79.	Confection des inventaires ; les détenus, 1940-1943.
W/2/80.	Affaires et enquêtes diverses.
W/2/81.	Dossiers administratifs.
W/2/82 et 83.	Sténographie des audiences ; notes et études techniques.
W/2/84 à 86.	Presse et documents divers.
W/2/87.	Livres sur la période ayant servi à l’instruction du procès.
W/2/88 et 89.	Inventaires.